



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge du numérique***

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

ANNEXE 3 – Les sites classés REP+ en Polynésie française

ARRETE 349/CM du 26 mars 2015 modifié, portant création de trois réseaux d'éducation prioritaire (REP+) en Polynésie française

Le réseau d'éducation prioritaire (REP+) de Faa'a est composé des écoles et de l'établissement scolaire suivants :

- 1) L'école élémentaire de Farahei Nui ;
- 2) L'école élémentaire de Pamatai ;
- 3) L'école élémentaire de Piafau ;
- 4) L'école élémentaire de Vaiaha ;
- 5) L'école primaire de Teroma ;
- 6) L'école maternelle de Farahei ;
- 7) L'école maternelle de Heiri ;
- 8) L'école maternelle de Ruatama ;
- 9) L'école maternelle de Verotia ;
- 10) Le collège Henri HIRO de Faa'a et la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA 6^{ème} et 5^{ème}).

Le réseau d'éducation prioritaire (REP+) au sein de la commune de Papara est composé des écoles et de l'établissement scolaire suivants :

- 1) L'école maternelle de Taharu'u ;
- 2) L'école élémentaire de Taharu'u ;
- 3) L'école élémentaire de Apatea ;
- 4) L'école primaire de Tiama'o ;
- 5) Le collège de Papara et son centre d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD).

Le réseau d'éducation prioritaire (REP+) de l'archipel des Tuamotu est composé des écoles et des établissements scolaire suivants :

HAO :

- 1) L'école primaire de Hao « Te tahua o fariki » ;
- 2) L'école primaire de Nukutavake ;
- 3) L'école primaire de Niau « Faaau nui » ;
- 4) L'école primaire de Puka Puka « Teonemahina » ;
- 5) L'école primaire de Rikitea « Maputeoa » ;
- 6) Le collège de Hao, son internat et son centre d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD).

RANGIROA :

- 1) L'école primaire de Manihi ;
- 2) L'école primaire de Takaroa ;
- 3) L'école primaire de Tiputa et Avatoru ;
- 4) Le collège de Rangiroa, son internat, son centre d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD)

MAKEMO :

- 1) L'école primaire de Aratika « Aratika » ;
- 2) L'école primaire de Faaite « Temakohe » ;
- 3) L'école primaire de Hikueru « Tupapati » ;
- 4) L'école primaire de Kauehi « Tehonomea » ;
- 5) L'école primaire de Makemo « Arikitamiro » ;
- 6) L'école primaire de Taenga « Taenga » ;
- 7) Le collège de Makemo et son internat.